



Mairie de Bougnon  
Grande rue  
70170 BOUGNON

## Conseil municipal du 14 février 2014

Désignation d'une secrétaire de séance :  
Valérie VALOT

## COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU VENDREDI 14 FEVRIER 2014

DERNIER CONSEIL MUNICIPAL DE CE MANDAT

Remerciements à toute l'équipe.

Présents : HUGEDET Didier, VALOT Valérie, RENAUDIN Philippe (arrivée 21h30), MOREL Jean, ETIENNE Françoise, BRINGOLD Ludovic, SORRET Gilles, SIMONIN Carole (départ 23h45), THOUILLEUX Gérard, PAUSET Christophe.

Excusés : AUBRY Patricia.

10 votants

1/ ADOPTION DU COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 6 décembre 2014 - Cf. document joint : adopté à l'unanimité.

### 2/ VENTE DE LA CURE

Réalisée le 28 décembre 2013 intégrée au compte administratif 2013, y compris les opérations d'ordre budgétaire liées à la régularisation de l'actif : achat initial et travaux réalisés.

### 3/ VENTE DE LA FERME SAONOISE

Le compromis de vente est en cours d'élaboration auprès de maître BINDA.

### 4/ AFFOUAGE – COUPE DE BOIS

Tarifs affouage 2014 attribué dernièrement, rappel des règles essentielles, des zones de stockage, du débardage. Travaux ONF 2014 à inclure au budget.

### 5/ CONTENTIEUX FACTURE EAU

Demande de report de facturation à la locataire de la part de madame et monsieur RODRIGUEZ pour le logement situé au 7 rue des Griots concernant une facturation d'eau de 599€ antérieure au nouveau règlement.

Le CM demande de transférer la dette à l'actuelle locataire qui peut éventuellement contester ce transfert et porter le contentieux devant le tribunal administratif. Le courrier doit être envoyé en LR avec AR.

Délibération : adopté à l'unanimité.

### 6/ AVANCEMENT DE GRADE EMPLOYES COMMUNAUX

Sylvie BONNET est promouvable à compter du 01 janvier 2014 dans son grade d'adjoint administratif principal de 2ème classe de l'échelon 6 à l'échelon 7 (changement d'indice de 351 à 364).

Jérémy CROCHETET était promouvable à compter du 01 novembre 2013 dans son grade d'adjoint technique de 2ème classe de l'échelon 4 à l'échelon 5 (changement d'indice de 303 à 310).

Le CM valide ces propositions d'avancement pour nos 2 employés à compter du 01 janvier 2014.

Délibération (ce qui représente environ 4 € du point) : adopté à l'unanimité (la demande sera faite aux 2 autres mairies concernées).

### 7/ TARIF LOCATION LOGEMENT ECOLE OUEST (arrivée de Philippe)

Délibération pour un loyer mensuel de 400 € : adopté à l'unanimité.

8/ DOSSIER DE SUBVENTION CG70 : création de conduite d'alimentation borne incendie, le CM vote pour que Le Maire fasse la demande de subvention : adopté à l'unanimité (subvention prévue environ 10000€ pour un coût total de 65000€).

9/ BOIS JACQUOT : travaux à réaliser sur les parcelles 5 et 7 d'un montant de 4562,48 € : adopté à l'unanimité.

10/ ACQUISITION PARCELLES BOISEES ZN 57 + 58 = 2Ha854 estimation 11800 € et ZN 8 = 0Ha511 estimation 4200€ - l'acquisition sera reportée au budget 2015 (environ 18000 € avec frais).

Nous serons normalement bénéficiaires d'une indemnisation (15000 € pour 30 ans) sur les parcelles impactées pour la déviation, ce qui peut nous permettre d'acquérir ces parcelles.

Proposition par courrier d'un intéressement et d'un accord de principe d'être acquéreur pour les montants suivants : ZN 57 + 58 = 2Ha854 estimation 11800 € et ZN 8 = 0Ha511 estimation 4200 € : adopté à l'unanimité.

11/ FACTURATION TIPI pour le rôle d'eau : forfait 4,50€ + rôle d'eau x 0,01% (environ 8,50 €) : adopté à l'unanimité.

#### 12/ BILAN DE MANDAT

Projection Power Point

#### 13A/ COMPTES ADMINISTRATIFS 2013

Cf. documents joints

Après avoir vérifié la concordance des chiffres avec les comptes de gestion, après que le maire se soit retiré.

Délibération et signature par chaque membre présent des différents documents (x3).

Budget communal	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	293 942 €	130 751 €
Recettes	397 386 €	207 330 €
Résultat	103 444 €	76 578 €
Budget eau-assainissement	Exploitation	Investissement
Dépenses	76 790 €	89 810 €
Recettes	91 273 €	41 869 €
Résultat	14 483 €	- 47 941 €

Budget Principal : adopté à l'unanimité.

Budget Eau-assainissement : adopté à l'unanimité.

#### 13B/ CONCORDANCE COMPTES ADMINISTRATIFS ET COMPTE DE GESTION

Cf. documents du trésorier : adopté à l'unanimité.

#### 13C/ AFFECTATION DES RESULTATS 2013

Affectation par budget des résultats de fonctionnement et d'investissement - Cf. document joint (budgets primitifs)

Délibération

Budget communal	Fonctionnement	Investissement
Reports exercice 2011	186 656 €	- 55 805 €
Exercice 2012	103 444 €	76 578 €
Résultat	290 100 €	20 773 €
Budget eau-assainissement	Exploitation	Investissement
Reports exercice 2011	10 065 €	18 318 €
Exercice 2012	14 483 €	- 47 941 €
Résultat	24 548 €	- 29 623 €

Adopté à l'unanimité.

14/ VOTE DES 3 TAXES (départ de Carole – 9 votants)

Augmentation des taux de 7.5 % (~50€ pour une famille de 4 personnes propriétaire d'une maison) soit une hausse de recettes d'environ 5 000 €.

Les taux seront désormais :

TA : 5,78%

TFB : 11,56 %

TFNB : 28,19%

Adopté à l'unanimité.

15/ VOTE DES SUBVENTIONS

Il est proposé de reconduire les subventions à l'identique de l'année passée, mais également de verser une subvention d'un montant de 500€ à BAL en compensation de l'accueil du groupe de folklore dans le cadre des Estivales de Saône en juillet 2013. Le montant total des subventions est de 3021 € : adopté à l'unanimité.

16/ VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2014

*Un vote par budget (communal – Eau/assainissement).*

*Le niveau de vote est défini au niveau du chapitre.*

Vote à main levée - majorité des suffrages exprimés et signature par chaque membre présent des différents documents (x3).

	communal
FONCTIONNEMENT	362 932 €
INVESTISSEMENT	443 180 €

Adopté à l'unanimité.

	eau-assainissement
EXPLOITATION	87 896 €
INVESTISSEMENT	200 363 €

Adopté à l'unanimité.

Date du prochain CM => **vendredi 4 avril 2014.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 0h30.